

PROCES-VERBAL Assemblée Générale Ordinaire **Mardi 25 mars 2025**

(Salle communale de Confignon)

1. Accueil

A 14h30, la Présidente, Laurence Kunz, ouvre la séance de l'Assemblée générale ordinaire du Coteau.

Elle souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Coteau et salue la présence de

- Madame Nathalie Von Gunten Dal Busco, Conseillère administrative de la Commune de Confignon
- Madame Guylaine Antille, Maire de la Commune de Bernex
- Monsieur Gilbert Vonlanthen, Conseiller administratif de la Commune de Bernex
- Monsieur Jean-Pierre Gantner, Adjoint au Maire de Laconnex
- Madame Catherine Hofmann, Présidente d'honneur

Ont excusés leur absence :

- Madame Elisabeth Uldry Frossard, Maire de la Commune de Confignon
- Madame Elisabeth Gabus Thorens, Conseillère administrative de la Commune de Confignon.
- Monsieur Cyril Huguenin, Conseiller administratif de la Commune de Bernex
- La Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés et associations de Seniors (FGCAS « La Fédé »)

Ne sont pas représentés :

- La Commune de Soral

Selon la liste des présences signée, 97 membres sont présents et 12 membres ont excusé leur absence.

2. Minute de silence pour nos membres décédés

8 de nos membres nous ont quitté en 2024.

La Présidente prie l'assemblée de se lever pour une minute de silence en leur mémoire et en celle de nos proches disparus.

3. Allocution des Autorités communales

Mesdames Nathalie Von Gunten Dal Busco et Guylaine Antille, Messieurs Gilbert Vonlanthen et Jean-Pierre Gantner, transmettent leur message à l'assemblée. Remercient encore une fois notre Association pour leur participation à notre dernière excursion et félicite le comité.

M. Gantner évoque de gros travaux entrepris actuellement pour la mobilité à Laconnex.

4. Allocution d'un membre du comité de la Fédération genevoise (FGCAS)

Ce point est sans objet. La FGCAS étant excusée.

5. Désignation des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés :

- Nicole Montalbetti
- Brigitte Blanc

6. Approbation de l'ordre du jour

La Convocation et l'ordre du jour ont été envoyés le 24 février, soit dans les délais statutaires, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents (art. 17 al. 2 des statuts).

Pas de remarques ni modifications, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

7. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mars 2024**

Le procès-verbal et ses annexes ont été envoyés à tous les membres avec la convocation. Pas de remarques ni modifications, il est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

8. **Rapports de l'année 2024**

8.1 **Rapport de la Présidence**

Laurence Kunz, Présidente, lit et commente le rapport de l'année 2024. Le rapport est joint en annexe.

8.2 **Rapport de la Trésorière**

Claude Hildebrand, Trésorière, lit et commente le rapport de l'année 2024. Le rapport est joint en annexe.

La Trésorière fait une demande informelle à l'Assemblée au sujet des QR-Factures.

Elle demande aux membres d'apporter une attention particulière de payer les factures en utilisant uniquement le QR code de cette année et de ne pas reprendre celui de l'an dernier ni d'une autre activité.

De même, pour un couple, il y a lieu de faire deux paiements séparés au lieu d'un seul en additionnant les montants.

Le système QR fonctionne d'après le numéro de facture, et si on paie autrement, cela pose des problèmes de réconciliation et d'imputation comptables qui doivent se faire manuellement après recherches.

8.3 **Rapport des Vérificateurs aux comptes**

Philippe Dubath lit le rapport des vérificateurs aux comptes qui a été remis à la Présidente. Le rapport est joint en annexe.

9. **Approbation des rapports présentés sous point 8 et décharge au Comité.**

Pas de questions ni de remarques, les trois rapports sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité pour l'exercice 2024.

10. **Election de la Présidence**

Monique Garnier demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite se présenter pour reprendre le poste de présidente. Si ce n'est pas le cas, elle propose de réélire Laurence Kunz qui est d'accord de poursuivre dans sa fonction.

Il n'y a pas de candidature. L'assemblée accepte par acclamation de reconduire Laurence Kunz à la présidence du Coteau.

La Présidente remercie les membres de lui accorder une nouvelle fois leur confiance.

11. **Election des membres du Comité**

A la suite de gros problèmes de santé, Chantal Trottereau a souhaité mettre fin à ses activités au sein de notre Comité et a donné sa démission.

Entrée au Coteau en 2017, Chantal a rejoint le comité en 2019. Nous la remercions chaleureusement pour l'aide apportée durant toutes ces années. Elle a mis du cœur à nous organiser de bons repas et des goûters. Chantal reste membre de l'association, nous aurons le plaisir de la retrouver lors de nos activités.

Nous lui remettons un bouquet de fleurs ainsi qu'une carte cadeau.

Le Comité se compose de :

- Vice-président Georges Echenard
- Trésorière Claude Hildebrand (Mme)
- Secrétaire Chantal Amacker
- Membres Monique Garnier et Franca Grasso

Ces personnes sont d'accord de rester au Comité et se représentent dans leur fonction actuelle. La Présidente propose leur réélection.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La Présidente mentionne qu'à ce stade, la composition de notre comité est toujours en conformité avec nos statuts.

Il faut cependant penser à préparer la relève et prévoir le renouvellement du Comité. Si quelqu'un est intéressé à le rejoindre, il peut le faire savoir pour que l'on puisse en discuter ensemble et voir l'avenir sereinement pour permettre au Coteau de perdurer.

Une information sera transmise à ce sujet dans l'un de nos prochains bulletins.

12. Election des Vérificateurs aux comptes

Selon l'art. 22 de nos statuts, les vérificateurs sont élus pour un maximum de deux ans.

- Philippe Dubath a terminé son 2e mandat, nous l'en remercions vivement.
- Paulette Tremblet fonctionnera en tant que vérificatrice pour un 2e mandat.
- Sylvie Molina, suppléante en 2024, sera vérificatrice pour un 1er mandat.
- Dominique Reverso se propose comme suppléant.

Ces personnes sont élues à l'unanimité.

13. Fixation de la cotisation annuelle 2025

Afin de rester ouverts à tout le monde et de pouvoir continuer à proposer une jolie gamme d'activités gratuites ou restant abordables, le Comité propose à l'assemblée de maintenir la cotisation annuelle de membre à CHF 30.-.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

14. Présentation du budget 2025

Claude Hildebrand présente le budget 2025.

Le rapport est joint en annexe.

15. Projets et activités 2025

La Présidente rappelle qu'en ce début d'année, les rencontres gustatives ont repris au local et qu'elles continueront ensuite en automne lorsque les excursions seront terminées. Sans oublier la mention du repas de l'Escalade qui clôturera l'année le mercredi 3 décembre 2025.

Il est prévu plusieurs visites découvertes ainsi que des activités culturelles de même que l'organisation de diverses randonnées.

Laurence Kunz passe la parole à Monique Garnier, responsable des excursions, qui détaille le programme des sorties.

- Le mercredi 14 mai : « Au pays de Courbet ».
- Le jeudi 19 juin : « Entre Ain et Isère, au pays de Mandrin ».
- Le mercredi 16 juillet : « Entre Bresse et Bourgogne, croisière déjeuner sur la Saône ».

Le Comité a décidé cette année d'organiser un voyage de 4 jours :

- Du jeudi 25 au dimanche 28 septembre : « Du Luberon aux Alpilles » en Provence.

En sus de ce programme, la FGCAS organise un voyage de 7 jours en Occitanie. Le Coteau ne prend pas les inscriptions, il faut s'adresser directement à la FGCAS.

Comme d'habitude, pour toutes les activités que le Coteau organise, le bulletin d'informations donnera tous les détails en temps voulu.

Le Comité espère que ces activités plairont à tous et se réjouit de retrouver les membres à ces diverses occasions.

16. Remerciements et honorariat

Ce point est sans objet. Les remerciements ayant été transmis au cours des différents rapports mentionnés sous point 8.

Il n'y a pas d'honorariat.

17. Propositions individuelles écrites (à faire parvenir au comité jusqu'au 14 mars 2025)

Aucune proposition écrite n'a été reçue.

Aucune question n'est posée.

18. Divers

La Présidente mentionne que lors de l'Assemblée, nous avons pour habitude de fêter les anniversaires. Certains membres sont dans leur 80, 85, 90 et 95^e année en 2025.

Toutes les personnes concernées ont reçu un message personnalisé leur demandant d'annoncer leur présence aujourd'hui. Certains jubilaires ont excusé leur absence. Laurence Kunz nomme les membres inscrits qui pourront venir chercher un présent (fleurs et bouteilles) après la fin de l'assemblée.

L'Assemblée applaudit les jubilaires.

La Présidente, Laurence Kunz, clôture cette assemblée par un proverbe chinois :

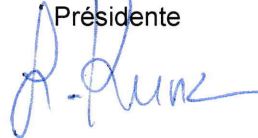
*« Hier est derrière, demain est un mystère,
mais aujourd'hui est un cadeau,
c'est pour cela qu'on l'appelle présent ! »*

La séance est levée à 15h40. Les membres sont invités à se rendre au buffet dînatoire et à partager le verre de l'amitié.

LE COTEAU
Association de seniors

Laurence Kunz
Présidente

Chantal Amacker
Secrétaire



Bernex, lu et certifié exact le 18 mai 2025

Annexes : rapports mentionnés sous point 8 et point 14.